

Evaluation de l'autonomie de mise en œuvre des Plans Simples de Gestion mis en place en périphérie de la ville de Kinshasa

L'élaboration des Plans Simples de Gestion (PSG), dans le cadre du projet Makala, a été marquée par une approche non dirigiste et non structurante (Voir Note de Perspective NP4 du projet Makala). Cette démarche s'est basée sur une définition et une mise en œuvre commune des règles de gestion des terroirs, par un ensemble social cohérent et préexistant (le lignage au Bas-Congo et la chefferie coutumière au plateau Batéké), impliquant l'ensemble des couches sociales de la communauté. Elle s'est appuyée sur une approche opérationnelle et qualitative basée sur l'analyse du paysage. L'utilisation de la typologie locale pour caractériser les espaces de vie des populations avait pour objectif de renforcer l'appropriation et la compréhension de la démarche d'aménagement des terroirs villageois par les communautés locales.

Les PSG ont été co-élaborés entre 2010 et 2012 dans les villages du bassin d'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Kinshasa. Ensuite, les PSG et les activités techniques liées ont été mis en œuvre de manière autonome par les communautés sans appui extérieur. Pour mesurer le niveau de pérennité des actions définies par les communautés, le projet CapMakala a évalué l'autonomie de mise en œuvre des PSG dans les communautés partenaires du Projet Makala.

Sept communautés au Bas-Congo, en périphérie de Kisantu, et cinq communautés au plateau Batéké dans la province de Kinshasa, ont été visitées entre avril et juillet 2014, soit environ un an et demi après la fin de l'encadrement des communautés par le projet.

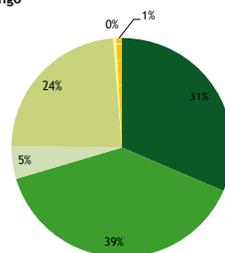
Des Principes / Critères / Indicateurs et Vérificateurs (PCIV) ont été élaborés pour mesurer le niveau d'autonomie de mise en œuvre des PSG et des activités techniques qui y sont liées. Un volet social permettant d'évaluer les connaissances et le niveau de communication entre les membres du groupe de travail (ayant participé à l'élaboration du PSG) et le reste de la communauté a été élaboré.

Le volet technique, quant à lui, a permis d'évaluer la continuité des pratiques dans le terroir villageois et le respect des règles de gestion définies dans le cadre du PSG.

A la suite de l'évaluation par l'utilisation des PCIV, des enquêtes plus fines ont été menées auprès de différents types d'agro-charbonnier dans les deux zones d'études.

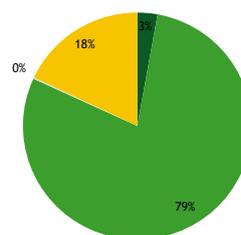
Ces enquêtes ont permis de discuter de l'adéquation des itinéraires techniques proposés par le projet en fonction des dynamiques agraires et des systèmes d'exploitation identifiés par type d'acteurs. En effet, l'appropriation des pratiques diffèrera entre les groupes en fonction de leurs stratégies et de leurs intérêts suivant le fonctionnement de leur exploitation agricole et de leurs moyens de production.

Bas Congo



- % d'agroforesterie à Acacia
- % de Nkunku (jachères mises en défens)
- % d'ancien village forestier sous protection
- % de reboisement d'essence locale
- % de verger
- % de plantation mixte (essences locales-Acacia)

Plateau Batéké



- % d'agroforesterie à Acacia
- % de forêt sous protection
- % de reboisement d'essence locale
- % de RNA

Proportion en superficie des mesures de gestion mises en place dans les terroirs des cinq communautés du plateau Batéké, en haut et des sept communautés du Bas Congo, en bas.



Bilan des activités techniques dans les villages du Bas Congo et du plateau Batéké

Les itinéraires techniques développés pour une gestion durable de la ressource bois-énergie ont été des activités mises en œuvre individuellement à l'échelle des ménages (enrichissement de jardin de case en arbres fruitiers, plantation agroforestière à *Acacia auriculiformis* (Cf. NP7), Régénération Naturelle Assistée, RNA (Cf. NP6) et collectivement à l'échelle de la communauté (protection totale d'espace forestier, mise en défens de jachère forestière, plantation d'essences locales).

Dans les deux territoires d'intervention, une plus grande proportion des superficies aménagées a été constituée par des mesures de gestion collective (66,9% au Bas-Congo et 79% au plateau Batéké) comprenant principalement les mises en défens de jachère forestière, les forêts sous protection et les reboisements d'essences locales pour le Bas-Congo et les forêts sous protection pour le plateau Batéké.

Itinéraires techniques	Pratique	Espace mis en valeur	Territoire	Durée moyenne d'application des mesures de gestion
Protection totale	Collective	Forêts dégradées	Plateau Batéké & Bas-Congo	10 ans à plus de 20 ans
Mise en défens de jachères	Collective	Champ	Plateau Batéké & Bas-Congo	10 à 15 ans
Plantation d'essences locales	Collective	Savanes ou anciennes forêts	Plateau Batéké & Bas-Congo	10 à 20 ans
Plantation agroforestière à <i>Acacia auriculiformis</i>	Individuelle	Savane	Plateau Batéké & Bas-Congo	5 à 8 ans
Plantation de fruitiers (Verger)	Collective & individuelle	Jardin de case	Bas-Congo	20 ans et plus
Régénération Naturelle Assistée	Individuelle	Forêts dégradées et champ	Plateau Batéké	5 à 7 ans

Tableau 1 : Principaux types d'itinéraires techniques développés dans le cadre des PSG



Pépinière villageoise à essences locales abandonnée dans un village sous Plan Simple de Gestion au Bas Congo

En comparant les activités de plantation, nous constatons une meilleure gestion des plantations individuelles (agroforestière à *Acacia auriculiformis*) que des plantations collectives (essences locales). 100% des plantations d'essences locales n'ont pas été entretenues (absence de pare-feux et de sarclage) alors que 79% des plantations d'acacias ne sont pas entretenues.

En ce qui concerne le passage du feu, pour les plantations d'essences locales, 65% des superficies ont brûlées partiellement ou totalement. Pour les plantations d'acacias, cette proportion est de 34%. Il y a une meilleure attention donnée aux plantations individuelles qu'aux plantations collectives par les communautés sous PSG.

Au cours de l'évaluation, on a constaté que toutes les pépinières d'essences locales avaient été abandonnées. Seulement quelques personnes produisaient encore, de manière individuelle, des arbres fruitiers pour la vente ou l'enrichissement de leur jardin de case. Par contre, un grand nombre de personnes poursuivaient encore la mise en place de plantation d'*Acacia auriculiformis*. Cette tendance montre la difficulté des gens à s'organiser autour d'une gestion commune de la ressource (incertitude de retour des bénéfices, difficile équilibre des temps de travail ...).

Par contre, la croissance rapide des acacias et le contrôle individuel de la gestion des peuplements et des revenus qui s'en suivront sont des moteurs importants de pérennité de l'action dans les terroirs sous PSG. La même remarque peut être faite sur la pratique de la Régénération Naturelle Assistée, cette dernière se poursuit dans les espaces de défriche par le maintien de rejets, semis et drageons des essences forestières sélectionnées au moment des sarclages, en raison de sa facilité de mise en œuvre et de la visibilité de ses résultats.

Concernant le respect des règles dans les zones de protection totale, il apparaît que ces dernières sont plus respectées au Bas-Congo en raison de la symbolique coutumière des zones protégées (ancien village forestier, lieu de sépulture des ancêtres) et de la pratique traditionnelle de mise en défens de portion de jachère (Nkunku).

Au plateau Batéké, la tendance des chefs à vendre la terre et la pression de plus en plus accrue de demande de bois-énergie ont conduit une partie des chefferies à faire couper ces espaces pour la production de charbon de bois ou à vendre des portions de forêt à des charbonniers.

Itinéraires techniques	Pratique	Niveau d'appropriation	Remarques
Protection totale	Collective	Elevé au Bas-Congo Faible au Plateau Batéké	L'existence de protection traditionnelle au Bas-Congo (<i>Voka</i>) a contribué au respect des règles définies dans le PSG pour le maintien des espaces forestiers multifonctionnels.
Mise en défens de jachères	Collective	Elevé au Bas-Congo Moyen au plateau Batéké	L'existence de mesure de gestion traditionnelle au Bas-Congo (<i>Nkunku</i>) a permis de favoriser la réappropriation de ces pratiques pour la reconstitution de la fertilité des sols d'une zone mise en défens et de la constitution d'un capital forestier pour la production de charbon de bois.
Plantation d'essences locales	Collective	Faible	La diversité des essences forestières plantée contribue également à la richesse du terroir. Cependant la difficile appropriation collective de la pratique et la vitesse de croissance plus lente des essences locales conduit à un désintérêt des communautés vis-à-vis de ces pratiques. Il serait intéressant de tester d'autres modes de productions de plants (bouturage, marcottage, induction de drageonnage ...) pouvant faciliter l'itinéraire technique et ainsi renforcer son appropriation.
Plantation agroforestière à <i>Acacia auriculiformis</i>	Individuelle	Elevé	Les difficultés de gestion des feux sont plus présentes au plateau Batéké qu'au Bas-Congo. Former les agriculteurs aux productions alternatives de plants (racines nues, semis direct) permettrait de limiter la dépendance aux sachets de pépinières et donc de mieux pérenniser l'action.
Plantation de fruitiers (Verger)	Collective & individuelle	Elevé	La source de revenu générée par la vente des fruits pour les agriculteurs du Bas-Congo incite les populations à planter des arbres fruitiers dans les jardins de case pour renouveler les arbres déjà âgés, pour la plupart.
Régénération Naturelle Assistée	Individuelle	Elevé	De part sa facilité d'exécution et de l'absence de contrainte supplémentaire (temps de travail, coût ...), la RNA a été appropriée par un grand nombre de personnes des terroirs sous aménagement.

Tableau 2 : Bilan de l'appropriation, avantages et inconvénients des itinéraires techniques dans les terroirs sous Plan Simple de Gestion

Une communication déficiente et une appropriation différente suivant le type d'agro-charbonniers identifié

D'après l'analyse par PCIV, il apparaît que les membres de groupes de travail ayant contribué à l'élaboration des PSG, connaissent encore bien le contenu et les décisions prises pour l'aménagement de leur terroir. A l'inverse, les personnes extérieures au groupe de travail ont une faible connaissance du contenu du PSG (règles définies pour les mesures de gestion, décision de répartition des bénéfices, durée d'application des mesures de gestion).

Ce constat révèle une absence de communication entre les membres de groupes de travail (décisionnaires) et le reste des membres de la communauté, même impliqués dans les activités techniques du projet (exécutant). Il avait été octroyé au groupe de travail le rôle de diffusion des décisions pour les responsabiliser dans leur place de gestionnaire. Cependant, cette étape de communication a failli, en raison sans doute de la rétention de l'information, de conflits sous-jacents au sein de la communauté ou par peur pour les chefs coutumiers de la perte de pouvoir sur la gestion de leur terroir.



Plantation agroforestière à *Acacia auriculiformis* partiellement brûlée au plateau Batéké

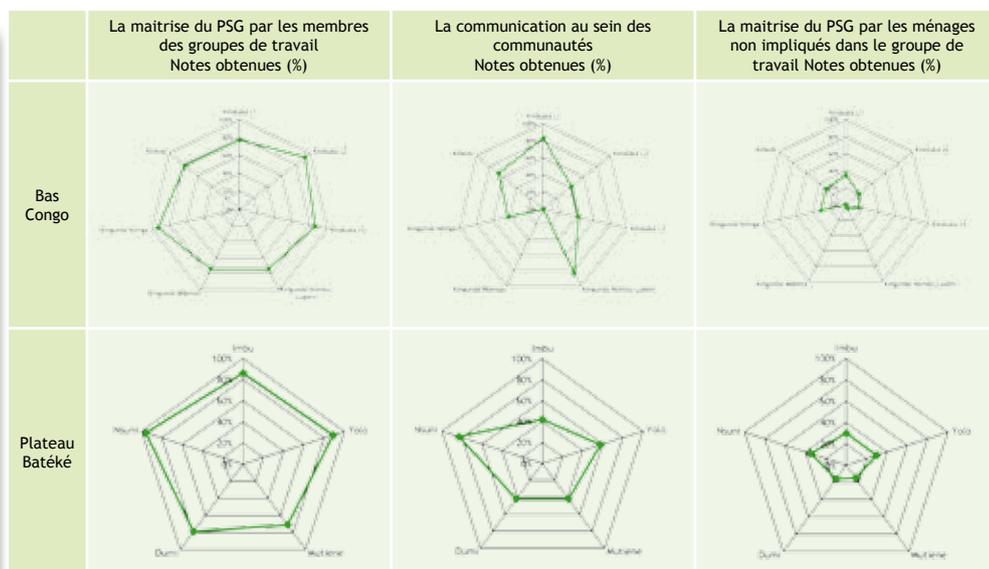


Tableau 3 : Notes obtenues sur le volet social pour les différents villages appuyés dans la mise en œuvre des Plans Simples de Gestion au Bas Congo et au plateau Batéké

Il apparaît également qu'en fonction du type d'agro-charbonnier identifié lors de l'étude, le niveau d'appropriation et de mise en œuvre des activités techniques individuelles diffère en fonction de leurs contraintes et leurs possibilités dans les deux territoires étudiés.

Type d'agro-charbonnier identifié	Site	Caractéristiques	Niveau d'appropriation
Ayants droits grands propriétaires	Bas-Congo & plateau Batéké	Jeunes ou personnes âgées ayant des superficies de terre importante (7,5 ha) proches de la chefferie (Bas-Congo) Propriétaires (20 ha) proche de la chefferie ayant un accès gratuit en milieu forestier et savanicole (Plateau Batéké)	Elevé au Bas-Congo (plus de 90% des personnes interrogées ont planté au moins une fois des acacias), Moyenne au plateau Batéké (50% ont pratiqué la RNA et l'implication dans les plantations d'acacias est variable (60% à Imbu et 0% à Dumi)
Ayants droits petits propriétaires	Bas-Congo & plateau Batéké	Jeunes ayant des superficies de terre moyenne (2 ha) héritées de leurs parents (Bas-Congo) Propriétaires de superficies moyennes (4 ha) de terre forestière (plateau Batéké) et pas de lien familial avec la chefferie	Moyenne au Bas-Congo (55% des personnes interrogées ont planté au moins une fois des acacias), Moyen à élevé pour la pratique de la RNA (60%) et faible pour les plantations d'acacias en raison de l'accès payant à la savane (moins de 5%) au plateau Batéké
Ayants droits de seconde génération légataires	Bas Congo	Personnes âgées ayant léguées une partie de leurs terres à leurs enfants. Ils possèdent des superficies moyennes (2 ha)	Non enquêtés mais doivent avoir un niveau d'appropriation similaire aux ayants droits ex-citadins. Les personnes sont déjà âgées et ont une faible force de travail.
Ayants droits ex-citadins	Bas-Congo	Personnes âgées de retour de la ville ayant des superficies de terre moyenne (1,9 ha)	Moyenne au Bas-Congo (50% des personnes interrogées ont planté au moins une fois des acacias)
Allochtones locataires	Bas-Congo & plateau Batéké	Présence temporaire Louent les parcelles (1 ha) en échange d'une partie de la production ou d'un versement en espèce	Faible au Bas-Congo (20% à 25% ont eu l'occasion d'être impliqués dans le projet suite à des contrats de partage des bénéfices passés avec les propriétaires), Nul au plateau Batéké (0% des personnes interrogées ont mis en œuvre des activités techniques du projet)
Allochtones « coopérants »	Plateau Batéké	Charbonniers Partagent 50% de la production avec le propriétaire	Nul au plateau Batéké (0% des personnes interrogées ont mis en œuvre des activités techniques du projet)

Tableau 4 : Niveau d'appropriation des activités techniques individuelles en fonction du type d'agro-charbonnier identifié dans les deux territoires d'étude

Le niveau d'implication et de mise en œuvre est proportionnel aux surfaces disponibles pour les différents agro-charbonniers. Cependant, le développement de plantation en bocage (haies-vives) a permis au Bas-Congo à des propriétaires n'ayant pas la possibilité de faire des plantations en plein champ, faute d'espace disponible, de planter toutefois des arbres en périmètre de leur champ. En effet, l'agro-charbonnier ne mettra pas d'arbre au détriment des cultures de subsistances.

Concernant les allochtones, des contrats devraient être passés entre les locataires et les bailleurs pour une répartition des bénéfices en cas de plantation dans le champ par les allochtones.

Ce type de contrat a été réalisé dans le village de Kinkosi (Bas-Congo) et semble prometteur pour augmenter la ressource en bois dans le terroir. Toutefois, la réticence des chefs à octroyer le droit de planter à des allochtones est liée à la crainte de perte de pouvoir dans la gestion de leur terroir.

Une implication plus importante des différents types d'agro-charbonnier et une amélioration des Plans Simples de Gestion

La durabilité et la pérennité de la mise en œuvre des Plans Simples de Gestion dépendront de la compréhension et de l'intégration de la démarche d'aménagement au sein de la communauté et d'une meilleure adaptation des itinéraires techniques proposés aux différents types d'agro-charbonniers identifiés.

Cette compréhension passe par un renforcement de la communication au sein de la communauté et par une prise de conscience de la part des chefferies traditionnelles de l'urgence de réintroduire l'arbre dans les systèmes agricoles.

L'intérêt financier de la production de charbon de bois n'est plus à démontrer. Actuellement, environ 15% des revenus des populations appuyées dans le bassin d'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Kinshasa proviennent de la vente de charbon de bois ou de bois de chauffe. Au vu des résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des PSG et de l'application des mesures techniques dans les villages étudiés, nous pouvons faire les recommandations suivantes pour améliorer les méthodologies développées et l'impact des PSG sur la gestion durable de la ressource bois-énergie.

À L'ÉCHELLE DE LA PARCELLE AGRICOLE

- Développer des techniques de production de plants par multiplication végétative pour limiter la dépendance aux sachets de pépinières et tester des techniques de développement de plants par racines nues en planches et de semis direct au champ pour les acacias ;
- Accompagner les agro-charbonniers dans l'adoption de techniques de carbonisation traditionnelle améliorée pour augmenter les rendements et donc les revenus ;
- Accompagner les agro-charbonniers dans la mise à feu contrôlée et superficielle des résidus d'exploitation forestière pour lever la dormance des semences d'acacias contenues dans le sol (au moins sur une bande non cultivée, d'environ 50cm de large, située de part et d'autre des souches d'arbres exploités) et renouveler le peuplement pour la pérennité des actions de boisement ;
- Proposer des itinéraires techniques adaptés aux caractéristiques des différents types d'agro-charbonniers (reboisement en bocage, en plein champ...).



À L'ÉCHELLE DU TERROIR

- Intégrer la planification des activités agricoles dans l'aménagement des terroirs villageois, notamment par une meilleure connaissance des potentiels de fertilité des sols ;
- Sensibiliser les communautés au respect des règles de gestion en améliorant la communication interne sur la connaissance des décisions prises dans le cadre des PSG ;
- Sensibiliser les communautés à la gestion des feux pour limiter les dégâts aux plantations ;
- Faciliter la reconnaissance des PSG par l'administration en charge de la gestion des forêts, pour renforcer la sécurisation foncière des plantations villageoises et pour proposer un système de taxes incitatives sur le bois et le charbon produits dans les terroirs sous PSG.



À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

- Organiser dans l'espace et dans le temps, un ensemble d'outils techniques, juridiques, institutionnels et économiques à l'échelle des bassins d'approvisionnement en bois-énergie des centres urbains de la RDC qui permettront d'agir pour améliorer l'efficacité de la filière et la durabilité du système, et pour assurer une équité sociale et améliorer le bien être des populations ;
- Initier la création de services d'appui à la production (crédit, assistance technique, intrants, commercialisation ...) auprès des associations de développement, des projets ou des administrations décentralisées ou déconcentrées.



Conception : Emilien Dubiez, Régis Peltier, Adrien Péroches, Timothée Yamba Yamba, Simon Diowo, Sabu Wakamba
Crédits photos : Emilien Dubiez
Conception Graphique : Adélaïde Larzillièrre

